



GARANTIE DE PERFORMANCE

pour installation solaire

Ce document vous donne l'assurance que l'installation solaire qui fait l'objet de notre offre répond aux recommandations de SuisseEnergie. La garantie de performance engage notre réputation. Vous pouvez vous réjouir de disposer d'une installation aux qualités évidentes:

- une utilisation optimale de l'énergie
- une utilisation aisée
- des coûts d'exploitation réduits
- un confort accru

Maitre de l'ouvrage:

Bâtiment:

Cochez ce qui convient.

OUI, l'offre porte sur une installation solaire thermique

- Notre garantie: l'Institut SPF de Rapperswil a testé la qualité irréprochable et les excellentes performances des capteurs solaires offerts, qui correspondent aux normes officielles. (Voir détails au verso, n° 1)
- Notre garantie: l'installation offerte a été conçue et fabriquée conformément aux recommandations de SuisseEnergie sur le dimensionnement. Elle est protégée de la surchauffe et du gel. (Voir détails au verso, n° 2)
- Notre garantie: l'installation offerte dispose des instruments et fonctions nécessaires pour permettre à l'installateur qui fait le service d'assurer rapidement un fonctionnement peu coûteux et nécessitant peu d'énergie. (Voir détails au verso, n° 3)

OUI, l'offre s'étend à la partie «transport de chaleur» (conduites, vannes de réglage/circulateur)

- Notre garantie: l'offre comprend l'isolation des conduites à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment. (Voir détails au verso, n° 5)
- Notre garantie: l'installation dispose d'un circuit solaire conçu selon les Recommandations pour l'utilisation de l'énergie solaire (RUS). (Voir détails au verso, n° 4)
- Notre garantie: le cas échéant le circulateur du circuit solaire correspond aux Recommandations pour l'utilisation de l'énergie solaire (RUS). (Voir détails au verso, n° 4)

OUI, l'offre comprend l'intégration de l'installation solaire aux installations du bâtiment

- Notre garantie: les accumulateurs de chaleur (chauffe-eau ou réservoir de chaleur avec chauffe-eau) ont été dimensionnés conformément aux recommandations pour l'utilisation de l'énergie solaire; les flux hydrauliques et la cohérence des commandes sont assurés. (Voir détails au verso, n° 2)
- Notre garantie: l'installation comprend un dispositif de commande situé dans la partie habitation (ne s'applique qu'aux maisons individuelles). Cela vous permettra de réaliser de substantielles économies en adaptant systématiquement le réglage aux besoins du moment. (Voir détails au verso, n° 6)

OUI, l'offre comprend la partie «préparation d'eau chaude» (chauffe-eau)

- Notre garantie: l'appareil de préparation d'eau chaude répond aux recommandations de SuisseEnergie. (Voir détails au verso, n° 7)
- Notre garantie: la température maximale de l'eau aux robinets évite de s'ébouillanter. (Voir détails au verso, n° 7)

OUI, l'offre s'étend à la mise en service et au réglage de l'installation

- Notre garantie: l'installation sera mise en service et réglée par un professionnel. Ainsi, le fonctionnement économe d'énergie sera assuré d'emblée. (Voir détails au verso, n° 8)
- Notre garantie: l'installation sera remise au client avec les instructions appropriées.

Observations:

Date: Signature:

Timbre de l'entreprise:

Si toutes les cases sont cochées, l'installation solaire offerte correspond bien aux recommandations de SuisseEnergie.

Informations détaillées à l'intention de l'installateur

En évaluant le système de production d'eau chaude sanitaire et/ou de chauffage, il conviendrait de toujours envisager le recours à d'autres techniques d'avenir telles que la pompe à chaleur, le chauffage au bois, etc., et de les recommander, le cas échéant. Lorsque la décision est prise d'installer des capteurs solaires, la garantie de performance donne au client l'assurance qu'il disposera d'une installation ayant toutes les qualités voulues.

1. Performances requises de l'installation

- Demandez au producteur/fournisseur la garantie que l'installation a subi avec succès les tests de qualité de l'Institut SPF de Rapperswil et/ou qu'elle répond aux normes européennes EN 12975 (ou EN 12976 pour les installations compactes). Pour obtenir des informations sur l'Institut SPF de Rapperswil, veuillez vous adresser à Swissolar, Secrétariat romand, case postale 9, 2013 Colombier, tél. 032 843 49 90, fax 032 843 49 85.

2. Qualités du dimensionnement

- Le dimensionnement répond à la fiche technique «Dimensionnement d'installations à capteurs solaires» de l'Office fédéral de l'énergie. Cette fiche se trouve dans le dossier de la GARANTIE DE PERFORMANCE. Si vous ne l'avez pas, vous pouvez vous la faire envoyer sans frais par OFCL, 3003 Berne, numéro de commande: 805.161.3 f (joindre une étiquette autocollante avec votre adresse).

3. Performances requises pour l'instrumentation

- Il faut pouvoir lire le niveau de remplissage du boiler, la température de l'eau chaude, celle des capteurs et celle de l'échangeur de chaleur.
- L'installation sera équipée d'un indicateur de débit du circuit solaire, nécessaire pour en permettre le réglage correct.

4. Performances requises pour la pompe du circuit solaire

- Cette pompe sera choisie en fonction des besoins et conçue en application des Recommandations pour l'utilisation de l'énergie solaire (RUS). Ce classeur solaire s'obtient chez: Swissolar, case postale 9, 2013 Colombier, tél. 032 843 49 90.

5. Prescriptions concernant l'isolation des conduites

- Toutes les conduites de chauffage et d'eau chaude des locaux non chauffés doivent être isolées thermiquement, conformément au «Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC)». (Lorsque les cantons ont édicté leurs propres prescriptions, ces dernières sont applicables.)

Voici les principaux renforcements de l'isolation prévus par la prescription type:

Section nominale de passage	Pouces	pour $\lambda > 0,03$ W/mK jusqu'à $\lambda \leq 0,05$ W/mK	pour $\lambda \leq 0,03$ W/mK
10 – 15	$\frac{3}{8}$ " – $\frac{1}{2}$ "	40 mm	30 mm
20 – 32	$\frac{3}{4}$ " – $1\frac{1}{4}$ "	50 mm	40 mm
40 – 50	$1\frac{1}{2}$ " – 2 "	60 mm	50 mm
65 – 80	$2\frac{1}{2}$ " – 3 "	80 mm	60 mm
100 – 150	4 " – 6 "	100 mm	80 mm
175 – 200	7 " – 8 "	120 mm	80 mm

- Les appareils et armatures situés dans des locaux non chauffés doivent également être isolés thermiquement.

6. Performances requises pour les organes de commande et de réglage

- Dans une maison individuelle, l'installation devrait comporter un dispositif de télécommande facilement utilisable, situé dans la zone de séjour (de préférence à côté du râtelier des clés ou dans la chambre). L'utilisateur devrait pouvoir s'en servir pour contrôler les fonctions suivantes:
 - enclencher/déclencher le chauffage
 - modifier le niveau de température dans toute la maison
 - régler une minuterie
 - fixer le niveau de réduction de la température par périodes (Dans un immeuble locatif, la gérance devrait inscrire au cahier des charges du concierge le contrôle périodique des dispositifs de commande et de réglage.)

7. Performances requises pour le chauffe-eau

- L'offre comprend la pose d'un corps de chauffe électrique ou d'une chaudière, afin que la préparation d'eau chaude soit assurée même sans apport solaire.
- La température de l'eau dans le réservoir doit s'afficher sur le chauffe-eau.
- Il est recommandé de poser un mitigeur thermostatique.

8. Mise en service et réglage

- Un professionnel assurera la mise en service et le réglage initial de l'installation. Les paramètres de réglage seront inscrits au procès-verbal de mise en service.
- Exigez de votre fournisseur l'assurance que les instructions de montage et de service répondent bien aux exigences des RUS.
- Le client est instruit quant au fonctionnement de l'installation.

Commande de cartes

GARANTIE DE PERFORMANCE au n°
031 350 40 60

Pour des questions relatives à la GARANTIE DE PERFORMANCE:

Secrétariat MINERGIE®
Steinerstrasse 37, 3000 Berne 16
tél. 031 350 40 60, fax 031 350 40 51
info@minergie.ch, www.minergie.ch

Pour des questions concernant l'énergie solaire:

Swissolar, Secrétariat romand
case postale 9, 2013 Colombier
tél. 032 843 49 90, fax 032 843 49 85
info@swissolar.ch, www.swissolar.ch